



# LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

**MAIRIE**

☎ **04 75 98 50 80**

Courriel : [secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr](mailto:secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr)

Site internet : [www.les-granges-gontardes.fr](http://www.les-granges-gontardes.fr)



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :  
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

## Spécial budget de l'eau

Nous concluons enfin le vaste chantier de rénovation du réseau d'assainissement. Ce réseau perméable, collectait aussi des eaux claires (pluie et sources) qui doublait les volumes traités à la station d'épuration ce qui dégradait son fonctionnement et favorisait son vieillissement prématuré. Déjà les améliorations sont notées.

La station d'épuration tourne aujourd'hui à 56% de sa capacité. Avant les travaux elle tournait à 90%.

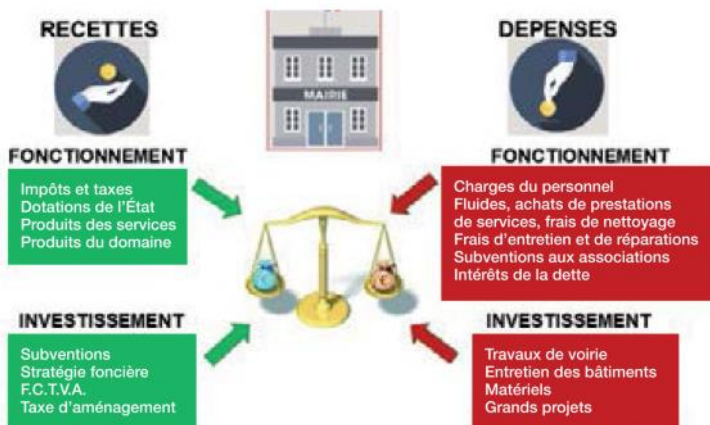
L'ensemble de ce chantier a coûté près de 1 000 000€ TTC financé par des subventions du Département, de l'Etat et de l'agence de l'eau à hauteur de 420 000€ complété par un emprunt de 340 000€. La récupération de la TVA sera de 150 000€. Le reste (90 000€) étant financé par le budget de l'eau donc par les factures des habitants.

Les dernières factures acquittées nous allons pouvoir obtenir le solde des subventions attendues.

La commission travaux a acté la poursuite de la mise à jour du schéma directeur de l'eau potable et plusieurs aménagements autour du château d'eau et de la station de pompage nous permettront une meilleure gestion et plus de sécurisation de notre réseau en eau potable.

Dans la vision d'un prochain transfert de compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes, nous sommes fiers de pouvoir afficher qu'aux Granges Gontardes nous transmettrons une situation saine.

Malheureusement, l'inflation élevée (proche de 6%) qui selon les prévisions restera soutenue en 2023 n'a pas épargné notre village, la hausse des coûts de l'énergie, de la facturation de nos prestataires et plus particulièrement des entreprises qui interviennent sur notre réseau ont engendré des dépenses supplémentaires



### Prix de l'eau et de l'assainissement

Pour l'eau :

Le m<sup>3</sup> passera de 1€62 en 2022 à 1,67€ soit + 3,09% en 2023  
L'abonnement de 67,50€ en 2022 à 68,00€ soit + 0,74% en 2023

Pour l'assainissement :

Le m<sup>3</sup> passera de 1€45 en 2022 à 1,49€ soit + 2,76% en 2023  
L'abonnement de 36,30€ en 2022 à 37,50€ soit + 3,31% en 2023

### Budget Eau 2023

**Fonctionnement**

216 522,90€

**Investissement**

558 986,90€

Pour une facture moyenne de 120m<sup>3</sup> consommés en un an, ce qui est la référence de l'agence de l'eau le coût passera de 517,12€ en 2022 à 532,92€ en 2023 soit une augmentation de 15,80€ ou + 3,06%, les taxes de l'état restant les mêmes.

En comparaison le prix moyen de l'eau et de l'assainissement hors redevances en France est de 3€07 le m<sup>3</sup>. Nous restons donc dans la moyenne inférieure des communes.



# Budget de la commune 2023

## Spécial budget de la commune

Notre village n'échappe pas à la crise :

L'actualité est dense et souvent anxiogène : une situation internationale toujours instable, une inflation élevée et un coût des énergies qui reste bien supérieur à son niveau d'avant crise.

C'est dans ce contexte que la commission des finances réunie le 28 mars a préparé le budget 2023.

Nous avons fait bien sur appel à toutes les possibilités de financement externes (état, département,...).

La commune n'est pas riche et l'objectif principal est de tenir le budget de fonctionnement en nous centrant sur les investissements essentiels que nous nous forçons à prioriser.

Nous continuons à gérer en bon père de famille comme nous l'avons toujours fait.

L'enjeu est de maîtriser la hausse inéluctable des dépenses de fonctionnement en raison de plusieurs postes qui ont subi quelques augmentations : coût des énergies, coût du personnel qui a été augmenté sans hausse d'effectif du fait de la revalorisation du point d'indice par l'état.

Nous poursuivons le maintien des subventions aux associations à la hauteur de ce que nous avons toujours fait. De nouvelles associations gontardiennes (silasol et le café du lavoir) nécessitent de prévoir une augmentation de l'enveloppe globale (enveloppe votée = 13 000€).

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 838 262,28 €



Concernant l'investissement, nous continuons à faire des efforts pour l'embellissement du village. Il s'équilibre à 390 983,68€ soit un budget total de 1 229 245,96 €

### Principaux investissements 2023

Matériels pour les services techniques (épareuse, détecteurs, matériels d'entretien divers) = 19 000€

Mise aux normes électriques bâtiments = 5 000€

Alimentation des pompes eau potable = 8 000€

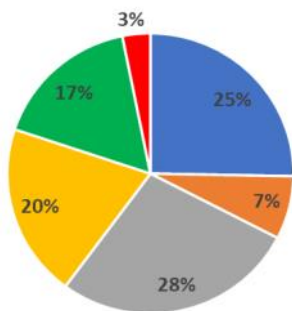
Rénovation vestiaires local technique = 20 000€

Régulation énergie école = 5 000€

Réfection de la rue des Esplanes et parkings = 215 500€

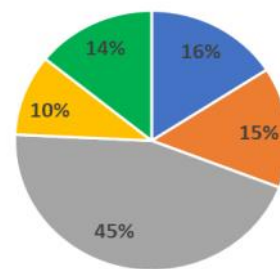
#### Dépenses de fonctionnement 2023

- Charges à caractère général
- Prélèvements fiscaux
- Charges de personnel
- Autofinancement
- Charges de gestion courantes
- Charges financières



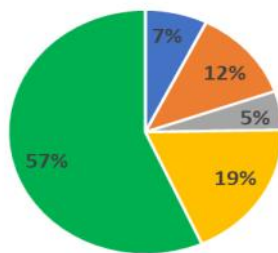
#### Recettes de fonctionnement 2023

- Exédents antérieurs reportés
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion



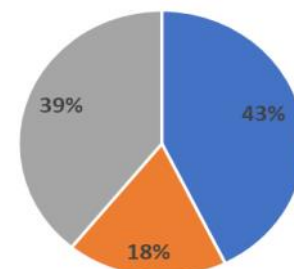
#### Dépenses d'investissement 2023

- Déficit 2022
- Remb emprunts
- Frais d'étude
- Investissements matériels
- Travaux



#### Recettes d'investissement 2023

- Autofinancement
- Dotations fonds divers
- Subventions d'investissement



### Vote du conseil municipal = Taux des taxes foncières inchangées

- Taxe sur le Foncier Bâti : 24,01 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 56%
- Contribution Foncière des Entreprises : 28 %

Cependant la revalorisation de 7,1% des bases votée par les parlementaires lors de la dernière loi de finances pour l'ensemble des communes de France amène à une augmentation identique de votre feuille d'impôts.

